



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, le 01^{er} Octobre 2021,

PRESENTATION DU PROJET LOI DE FINANCES **ADMINISTRATION PENITENTIAIRE 2022!**

Le Mercredi 29 Septembre 2021, le budget de l'Administration pénitentiaire 2022 a été présenté à l'ensemble des Organisations Syndicales par le Directeur de l'AP, Mr Laurent RIDEL et fait suite à la présentation du budget de la Justice, faite par Monsieur le Garde des Sceaux, le 23 septembre dernier.

Un budget présenté comme historique et qui avoisine les 08 % d'augmentation en créant 599 emplois supplémentaires (sachant que la projection sur 2022 prévoit 742 départs à la retraite) et 7400 emplois sur les cinq dernières années.

L'administration compte 44083 personnels en ETP.

Le DAP confirme les annonces sur l'indemnitaire composé comme suit :

- ▶ Augmentation des primes de nuit de 17 à 20 euros et à 24 euros pour les nuits majorées.
- ▶ Augmentation des astreintes de 110 à 150 euros la semaine et de 60 à 100 euros pour les week-ends.
- ▶ Augmentation de 28 % à 28,5 % de l'ISS (comptabilisée pour la retraite) et la continuité d'une ICP revalorisée.

Qu'en est-il alors précisément du budget réservé à l'administration pénitentiaire et du recrutement de ses personnels ?

Les vacances d'emplois sont encore loin d'être comblées malgré les annonces faites et les revalorisations indemnitaires qui sont certes intéressantes pour certains agents mais ça ne suffit pas.

- ▶ 1500 Agents avec le recrutement compris personnels administratifs et techniques.
- ▶ Sur les PA, 100 personnels contractuels budgétisés sur l'ensemble des DISP.

Les arbitrages pour les DISP risquent d'être compliqués.

Le constat est simple, de l'aveu même de notre directeur, 90 % des organigrammes de l'ensemble des établissements ne sont pas comblés.

En clair, sur les 599 postes « cadeaux », beaucoup partiront dans les créations d'établissements.

La CFDT PENITENTIAIRE regrette que les personnels soient condamnés à toujours être en sous effectifs dans nombre d'établissements et ce malgré un effort significatif en terme budgétaire qui ne suffit malheureusement pas.

Sur l'indemnitaire pour les personnels administratifs:

- Le plan de requalification de C en B et la revalorisation du RIFSEEP sont du ressort du Secrétariat Général. L'AP est donc en attente des instructions sur ces 2 volets.

Sur le plan sécuritaire :

- En ce qui concerne la sécurité des établissements pénitentiaires, un point particulier a été fait sur le déploiement du système téléphone mobile " SAGEO " (20.3 millions), téléphonie, portables, applications "métiers " déjà utilisé pour les missions extérieures et pour la simplification du suivi et du travail en détention (NED).

Ce système va être déployé à titre expérimental en milieu fermé à partir de 2022.

Un budget conséquent sera consacré à la sécurisation des sites pénitentiaires, des parkings des personnels, des brouilleurs -téléphone, anti-drones, filets anti projections.

Le DAP se dit ouvert à la discussion sur l'avenir des métiers périphériques et propose d'instaurer un groupe de travail sur la " place des PA " dans les SPIP !

Il ajoute qu'il serait favorable comme cela se fait sur le CP Sud/Francilien, de pouvoir déployer en régions des centres de formation, afin de désengorger l'ENAP, et que la formation initiale, soit accompagnée d'une formation continue de proximité !!

Sur des sujets aussi sensibles et importants, la **CFDT PENITENTIAIRE** sera vigilante et veillera à ce que les actes prennent le pas sur la parole et ne manquera pas de le rappeler !

L'administration pénitentiaire veut engager les discussions avec l'ensemble des OS sur la

fusion de grades Surveillant et Surveillant Brigadier. Ce sujet fait l'objet actuellement d'une réflexion non encore aboutie.

Le DAP nous indique par ailleurs que le budget alloué à cette fusion est de 2,6 Millions d'euros.

Pour la CFDT PENITENTIAIRE, il paraît surprenant que notre administration soit capable d'augmenter le dispositif d'aide matérielle et financière à hauteur de 6.9 millions d'euros (indigents) alors que le budget alloué à la fusion des grades n'est que de 2.6 millions d'euros !

Chacun appréciera !

Une fusion oui, mais pas avec des économies de bout de chandelle sur le dos des personnels qui représentent 80 % des effectifs de l'Administration Pénitentiaire.

En clair, sous réserve des discussions à venir, les indices ne bougeront pas, seul le passage de grade sera automatique au 7ème échelon selon nos estimations.

La CFDT PENITENTIAIRE demande une vraie reconnaissance des personnels avec la catégorie B pour l'ensemble du CEA.

La CFDT PENITENTIAIRE demande également une fusion de grades 1^{er} Surveillant et Major.

La faible attractivité et la perte de sens, les nombreux emplois à combler, des mesures statutaires loin d'être abouties pour tous, sont autant de sujets sensibles sur lesquels il est urgent de d'agir !

Le bureau CFDT Pénitentiaire